



COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES

Procès-Verbal n° 2

Réunion du :	Lundi 3 Juin 2024
Président :	M. André ABLARD
Secrétaire :	M. Jean-Pierre MARY
Membres :	Messieurs Jean-Pierre FRANCESCHINI (Téléphonique) – Francis GALIMI – Jean LAGARRIGUE (Visio) – Emile TASSISTRO

MODALITES DE RECOURS

Les décisions prises par la Commission de Surveillance des Opérations Electorales peuvent être contestées devant le Tribunal Judiciaire de Toulon.

La recevabilité de ce recours est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du C.N.O.S.F. dans le délai de 15 jours suivant la publication du présent Procès-Verbal sur le site internet du District du Var dans le respect des dispositions des Articles L 141-4 et R 141-5 et suivants du Code du Sport.

En application de l'article 16 des statuts du District du Var de Football, sis 169 Avenue Charles Marie-Brun – 83130 LA GARDE, la Commission de Surveillance des Opérations Electorales s'est réunie au siège du District le lundi 3 juin 2024 à 10 heures 30 afin d'examiner les candidatures en vue des élections du Comité de Direction du District du Var et de la délégation pour les assemblées générales de la Ligue Méditerranéenne.

La C.S.O.E. a pris connaissance des attributions que lui confèrent les statuts du District.

A – ELECTION DU COMITE DE DIRECTION :

- La commission a noté qu'une seule liste des candidats à l'élection des membres du Comité de Direction fixée au 29 juin 2024 à La Londe Les Maures (Var), a bien été réceptionnée au secrétariat du District, par pli recommandé avec accusé de réception le 16 mai 2024.

LISTE DES MEMBRES

	NOM	PRENOM	N° LICENCE
<u>Président</u>	VITIELLO	André	1766211132
<u>Président délégué</u>	RUIZ	Jean-Paul	1710027351
<u>Secrétaire Général</u>	DARDON	Catherine	2543041014



District du Var de Football



<u>Trésorier</u>	KISTON	Jean Bernard	1710390143
<u>Arbitre</u>	FAUTRAD	Patrick	1799620081
<u>Educateur</u>	PERON	Jean-Paul	2543066676
<u>Femme</u>	BASTIEN	Lydie	2543046070
<u>Médecin</u>	SULTAN	Philippe	2547443819
<u>Membre</u>	DI RE	Albert	1710391136
<u>Membre</u>	GIMENEZ	Bruno	1700436845
<u>Membre</u>	MANCINO	Antoine	1710027383
<u>Membre</u>	BONARDI	Fabien	1731056007
<u>Membre</u>	PATALANO	Albert	1726247981
<u>Membre</u>	SAVELLI	Alain	1730051820
<u>Membre</u>	ROMEO	Sandra	2547918839
<u>Membre</u>	PORTELA	Alberto	1756226788
<u>Membre</u>	PERCEPIED	Francis	2210720266
<u>Membre</u>	RAVEL	Laurence	2546799842
<u>Membre</u>	LEBRIS	David	1731011606
<u>Membre</u>	BENSALAH	Mehdi	1445320935



- elle a pris connaissance des pièces versées, accompagnant ladite candidature, et permettant de justifier de la qualité et de l'identité de chacun des membres composant la liste.

- elle a observé que sur celle-ci figurait autant de candidats majeurs que de sièges à pourvoir dont les quatre candidats représentant les quatre familles spécifiques imposées statutairement.

- elle a vérifié que tous les candidats étaient domiciliés sur le territoire du District et licenciés depuis au moins six mois,

- elle a pris acte que les candidats représentant une famille spécifique répondaient aux exigences statutaires.
- elle a constaté que sur la liste chaque candidat avait signé son acte de candidature et joint sa déclaration de non-condamnation du candidat,

La Commission déclare que la liste présentée par Monsieur André **VITIELLO** pour les élections des membres du Comité de Direction du District du Var de Football prévues le 29 juin 2024 à La Londe les Maures (Var), remplit les conditions exigées par les statuts du District du Var de Football.

La Commission de Surveillance des Opérations Electorales constate, en première et dernier ressort, de la régularité et de la recevabilité de la liste jointe présentée par Monsieur André **VITIELLO**. Il lui en sera adressé un récépissé.

B – ELECTION DE LA DELEGATION DU DISTRICT POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE MEDITERRANEE.

- la commission a noté avoir reçu six déclarations de candidature en binôme, réceptionnées au secrétariat du District, par pli recommandé, avec accusé de réception le 16 mai 2024.

- Monsieur André **VITIELLO** en qualité de délégué et son suppléant monsieur Albert **PATALANO**,

- Madame Catherine **DARDON** en qualité de déléguée et sa suppléante madame Sandra **ROMEO**,

- Monsieur Jean-Paul **PERON** en qualité de délégué et son suppléant monsieur Francis **PERCEPIED**,

- Monsieur Albert **DI RE** en qualité de délégué et son suppléant monsieur Jean-Paul **RUIZ**,

- Monsieur Bruno **GIMENEZ** en qualité de délégué et son suppléant monsieur Fabien **BONARDI**,

- Monsieur Antoine **MANCINO** en qualité de délégué et son suppléant monsieur Patrick **FAUTRAD**,

- elle a vérifié que tous les candidats étaient domiciliés sur le territoire du District,

- elle a pris acte que les candidats répondaient aux exigences statutaires.

- elle a constaté que chaque candidat avait signé son acte de candidature,

La commission de Surveillance des Opérations Electorales constate, en première et dernier ressort, de la régularité et de la recevabilité des candidatures en binôme pour la délégation à l'assemblée générale de la Ligue.

La réunion s'est terminée à 12 h 00.

Le Président : André ABLARD

Le Secrétaire : Jean-Pierre MARY